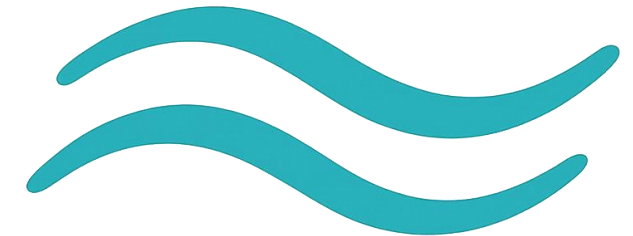


INSPIRE – Cadre de confiance

Objectifs du dispositif

- Prévenir les incivilités, les conflits, les discriminations de toute nature, ainsi que le harcèlement (moral, sexuel, psychologique) et le mobbing
- Proposer un espace d'écoute sécurisée
- Permettre une action avant que les situations ne soient trop enlisées
- Proposer des solutions en vue de résoudre des situations conflictuelles
- Éviter l'isolement de personnes rencontrant des difficultés
- Permettre à chacun·e de signaler une situation préoccupante



INSPIRE – Cadre de confiance

Accès libre, sans conditions

- Ouvert à tout membre du personnel
- Aucune conséquence professionnelle
- Aucune restriction d'accès
- Soutien sans condition préalable

Confidentialité absolue

- Protection de l'identité de la personne accompagnée
- Protection des données et des informations reçues
- Transmission d'information uniquement en concertation avec la personne accompagnée
- Rapports statistiques anonymisés

Ecoute et non jugement

- Accessibilité à chacun et chacune
- Pas de distinction du profil
- Pas de stigmatisation
- Accueil bienveillant et respectueux
- Respect et neutralité dans l'écoute et l'accompagnement

INSPIRE – Cadre de confiance

Reconnaissance de la diversité

- Dispositif inclusif pour tous et toutes
- Respect des différences
- Reconnaissance de la diversité des parcours
- Egalité de traitement

Respect de l'autonomie

- Interlocuteurs et interlocutrices du dispositif dans un rôle de soutien uniquement
- Liberté de choix de la personne accompagnée
- Respect du rythme de chacun et chacune

Respect des compétences

- Action des interlocuteurs et interlocutrices du dispositif dans la limite de leurs périmètres d'action respectifs
- Collaboration respectueuse

INSPIRE – Cadre de confiance

Evaluation régulière

- Suivis réguliers sur la base de retours anonymisés
- Amélioration continue du dispositif

Des suggestions?

- Pour toute remarque, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse climat.travail@hepl.ch

